

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 89 du 10 décembre 2021

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 3

DÉCISION N° 3146/ARM/DCSCA/SDM/FIN

fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 24 novembre 2021

DÉCISION N° 3146/ARM/DCSCA/SDM/FIN fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.

Du 24 novembre 2021

NOR A R M E 2 1 0 2 3 3 5 S

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 2485/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 26 août 2021 fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [410.2.2.](#)

Référence de publication :

La ministre des armées,

Vu le décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3) ;

Vu le décret N° 2009-1178 du 5 octobre 2009 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense (JO n° 231 du 6 octobre 2009, texte n° 19) ;

Vu le décret N° 2010-1692 du 30 décembre 2010 relatif aux trésoreries militaires (JO n° 303 du 31 décembre 2010, texte n° 5) ;

Vu l'arrêté du 17 août 2011 relatif à l'organisation et au fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense et des anciens combattants (JO n° 198 du 27 août 2011, texte n° 9) ;

Vu l'arrêté du 28 février 2019 portant organisation du service du commissariat des armées (n.i. BO ; JO n° 59 du 10 mars 2019, texte n° 13) ;

Vu [l'instruction N° 11370/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 25 juillet 2019 portant organisation et fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense](#) ;

Vu [la décision N° 15333/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 novembre 2015 prise en application de l'arrêté du 19 août 2015 fixant les montants de l'indemnité de responsabilité allouée aux trésoriers et aux sous-trésoriers militaires](#) ;

Vu [la décision N° 754/ARM/DCSCA/MET/BFIN du 16 mars 2021 relative aux trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense](#) ;

Vu la décision du 20 juillet 2021 portant délégation de signature (direction centrale du service du commissariat des armées) (n.i. BO ; JO n° 168 du 22 juillet 2021, texte n° 5) ,

Décide :

Art. 1er. La liste des sous-trésoreries militaires rattachées aux trésoreries militaires de groupement de soutien de base de défense (GSBdD) ainsi que leur catégorisation sont fixées en annexe.

Art. 2. La sous-trésorerie militaire « sous-marin nucléaire d'attaque *Duguay-Trouin* équipage bleu », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Cherbourg, est créée.

Art. 3. La sous-trésorerie militaire « patrouilleur de haute mer *lieutenant de vaisseau Le Hénaff* », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Brest-Lorient, est dissoute.

Art. 4. La sous-trésorerie militaire « patrouilleur de 400 tonnes *La Moqueuse* », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Nouvelle-Calédonie, est dissoute.

Art. 5. La sous-trésorerie militaire « bâtiment de commandement et de ravitaillement *Var* », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Toulon, est dissoute.

Art. 6. La sous-trésorerie militaire « frégate antiaérienne *Jean Bart* », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Toulon, est dissoute.

Art. 7. La sous-trésorerie militaire « sous-marin nucléaire d'attaque *Rubis* équipage bleu », rattachée à la trésorerie militaire du groupement de soutien de la base de défense de Toulon, est dissoute.

Art. 8. [La décision n° 2485/ARM/DCSCA/SDM/FIN du 26 août 2021](#) fixant la liste des sous-trésoreries militaires au sein des trésoreries militaires des groupements de soutien de base de défense est abrogée.

Art. 9. La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
chef du bureau « finances » de la sous-direction « métiers »,*

Éric BARTLETT.

ANNEXE

ANNEXE.

LISTE DES SOUS-TRÉSORERIES MILITAIRES AU SEIN DES TRÉSORERIES MILITAIRES DES GROUPEMENTS DE SOUTIEN DE BASE DE DÉFENSE.

TRÉSORERIE MILITAIRE DE RATTACHEMENT.	TRÉSORERIE MILITAIRE DE RATTACHEMENT.	CLASSIFICATION.
Trésorerie militaire (TM) groupement de soutien de base de défense (GSBdD) Angers-Le Mans-Saumur.	AMS-EXIA-1.	Complexe.
	Vedette de gendarmerie P620 <i>Sèvre</i> .	Autre.
	Vedette de gendarmerie P605 <i>Vertonne</i> .	Autre.
TM GSBdD Antilles.	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Dumont d'Urville</i> équipage A.	Autre.
	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Dumont d'Urville</i> équipage B.	Autre.
	Frégate de surveillance <i>Germinal</i> .	Complexe.
	Frégate de surveillance <i>Ventôse</i> .	Complexe.
	Patrouilleur Antilles Guyane <i>La Combattante</i> .	Autre.
	Patrouilleur côtier P722 <i>Violette</i> .	Autre.
TM GSBdD Besançon.	BSN-EXIA-1.	Complexe.
	Luxeuil.	Autre.
TM GSBdD Bordeaux-Mérignac-Agen.	BDX-EXIA-1.	Complexe.
	BDX-EXIA-2.	Complexe.
	Cazaux.	Autre.
	Mont-de-Marsan.	Autre.
	Pau.	Autre.
	Vedette de gendarmerie P603 <i>Adour</i> .	Autre.
TM GSBdD Brest-Lorient.	Antenne GSBdD de Landivisiau.	Autre.
	Antenne GSBdD de la presqu'île de Crozon.	Autre.
	Antenne GSBdD de Lorient-Lann-Bihoué.	Autre.
	Bâtiment base de plongeurs démineurs <i>Styx</i> .	Autre.
	Bâtiment d'essais et de mesures <i>Monge</i> .	Complexe.
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage A.	Complexe.
	Bâtiment d'expérimentation d'essais et de mesures <i>Dupuy de Lôme</i> équipage B.	Complexe.
	Bâtiment d'expérimentation à la guerre des mines <i>Thétis</i> .	Autre.
	Bâtiment de commandement et de ravitaillement <i>Somme</i> .	Complexe.
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Églantine</i> .	Autre.
	Bâtiment d'instruction à la navigation <i>Glycine</i> .	Autre.

Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Rhône</i> équipage A.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Rhône</i> équipage B.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Garonne</i> équipage A.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Garonne</i> équipage B.	Autre.
Bâtiment école <i>Chacal</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Guépard</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Jaguar</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Léopard</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Lion</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Lynx</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Panthère</i> .	Autre.
Bâtiment école <i>Tigre</i> .	Autre.
Bâtiment hydrographique <i>Borda</i> .	Autre.
Bâtiment hydrographique <i>Lapérouse</i> .	Autre.
Bâtiment hydrographique <i>Laplace</i> .	Autre.
Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage A.	Autre.
Bâtiment hydrographique et océanographique <i>Beautemps-Beaupré</i> équipage B.	Autre.
Bâtiment remorqueur de sonar <i>Aldébaran</i> .	Autre.
Bâtiment remorqueur de sonar <i>Altair</i> .	Autre.
Bâtiment remorqueur de sonar <i>Antarès</i> .	Autre.
BSL-EXIA-1.	Complexe.
BSL-EXIA-2.	Complexe.
Chasseur de mines tripartite <i>L'aigle</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Andromède</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Cassiopée</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Céphée</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Croix du Sud</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Pégase</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Sagittaire</i> .	Autre.
Côte <i>Mutin</i> .	Autre.
Frégate anti sousmarine F70 <i>Latouche-Tréville</i> .	Complexe.
Bâtiment ravitailleur de forces <i>Jacques Chevallier</i> .	Autre.

	Frégate multimissions <i>Aquitaine</i> équipage A.	Complexe.
	Frégate multimissions <i>Aquitaine</i> équipage B.	Complexe.
	Frégate multimissions <i>Bretagne</i> équipage A.	Complexe.
	Frégate multimissions <i>Bretagne</i> équipage B.	Complexe.
	Frégate multimissions <i>Normandie</i> .	Complexe.
	Frégate multi-missions de défense aérienne Lorraine.	Complexe.
	Goélette <i>Belle Poule</i> .	Autre.
	Goélette <i>Étoile</i> .	Autre.
	Patrouilleur côtier <i>Fulmar</i> .	Complexe.
	Patrouilleur côtier de la gendarmerie <i>Géranium</i> .	Autre.
	Patrouilleur de haute mer <i>commandant Blaison</i> .	Complexe.
	Patrouilleur de haute mer <i>enseigne de vaisseau Jacoubet</i> .	Complexe.
	Patrouilleur de haute mer <i>premier maître L'Her</i> .	Complexe.
	Patrouilleur outremer <i>Auguste Bénébig</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Élorn</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Penfeld</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Aber-Wrac'h</i> .	Autre.
	<i>Yawl La Grande Hermine</i> .	Autre.
TM GSBdD Cherbourg.	Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Vulcain</i> .	Autre.
	CBG-EXIA-1.	Complexe.
	Patrouilleur de service public <i>Cormoran</i> équipage A.	Autre.
	Patrouilleur de service public <i>Cormoran</i> équipage B.	Autre.
	Patrouilleur de service public <i>Flamant</i> équipage A.	Autre.
	Patrouilleur de service public <i>Flamant</i> équipage B.	Autre.
	Patrouilleur de service public <i>Pluvier</i> équipage A.	Autre.
	Patrouilleur de service public <i>Pluvier</i> équipage B.	Autre.
	Patrouilleur côtier de la gendarmerie <i>Aramis</i> .	Autre.
	Patrouilleur côtier de la gendarmerie <i>Athos</i> .	Autre.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Duguay-Trouin</i> équipage bleu.	Complexe.
TM GSBdD Ile-de-France.	EM-COS.	Complexe.
	Monthéry.	Autre.
	PEM-EXIA-1.	Complexe.
	PEM-EXIA-2.	Complexe.
	Villacoublay.	Autre.

	Vincennes.	Autre.
TM GSBdD Guyane.	Patrouilleur Antilles Guyane <i>La Confiance</i> .	Autre.
	Patrouilleur Antilles Guyane <i>La Résolue</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Mahury</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Organabo</i> .	Autre.
TM GSBdD Istres-Orange-Salon-de-Provence.	ISP-EXIA-1.	Complexe.
	Nîmes.	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Hérault</i> .	Autre.
TM GSBdD Lille.	Creil.	Autre.
	LLE-EXIA-1.	Complexe.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Escaut</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Scarpe</i> .	Autre.
TM GSBdD Lyon-Valence-La Valbonne.	Grenoble.	Autre.
	LNM-EXIA-1.	Complexe.
	LNM-EXIA-2.	Complexe.
TM GSBdD Marseille-Aubagne.	Antenne GSBdD d'Aubagne.	Autre.
	Gap.	Autre.
	MRS-EXIA-1.	Complexe.
	Draguignan.	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Argens</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Huveaune</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Vésubie</i> .	Autre.
TM GSBdD Metz.	Mourmelon.	Autre.
	MTZ-EXIA-1.	Complexe.
	MTZ-EXIA-2.	Complexe.
	Nancy.	Autre.
	Saint-Dizier.	Autre.
TM GSBdD Nouvelle-Calédonie.	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>d'Entrecasteaux</i> équipage A.	Autre.
	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>d'Entrecasteaux</i> équipage B.	Autre.
	Frégate de surveillance <i>Vendémiaire</i> .	Complexe.
	Patrouilleur de 400 tonnes <i>La Glorieuse</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Dumbea</i> .	Autre.

TM GSBdD Poitiers-Saint-Maixent.	SMP-EXIA-1.	Complexe.
TM GSBdD Polynésie.	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Bougainville</i> équipage A.	Autre.
	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Bougainville</i> équipage B.	Autre.
	Frégate de surveillance <i>Prairial</i> .	Complexe.
	Patrouilleur côtier de la gendarmerie <i>Jasmin</i> .	Autre.
	Patrouilleur <i>Arago</i> .	Autre.
TM GSBdD Rennes-Vannes-Coëtquidan.	Evreux.	Autre.
	RNS-EXIA-1.	Complexe.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Esteron</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Trieux</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Yser</i> .	Autre.
TM GSBdD La Réunion-Mayotte.	Antenne Mayotte du GSBdD-DICOM.	Complexe.
	Frégate de surveillance <i>Floréal</i> .	Complexe.
	Frégate de surveillance <i>Nivôse</i> .	Complexe.
	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Champlain</i> équipage A.	Autre.
	Bâtiment de soutien et d'assistance outremer <i>Champlain</i> équipage B.	Autre.
	Patrouilleur polaire <i>L'Astrolabe</i> équipage A.	Autre.
	Patrouilleur polaire <i>L'Astrolabe</i> équipage B.	Autre.
	Patrouilleur <i>Le Malin</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Verdon</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Odet</i> .	Autre.
	TM GSBdD Rochefort-Cognac.	RSC-EXIA-1.
Vedette côtière de surveillance maritime <i>Charente</i> .		Autre.
TM GSBdD Strasbourg-Haguenau-Colmar.	Centre de formation franco-allemand pour le personnel technicologistique TIGRE (CFAPTL TIGRE).	Complexe.
	Détachement des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne (DET FFECSA).	Complexe.
	Phalsbourg.	Autre.
	SGH-EXIA-1.	Complexe.
TM GSBdD Toulon.	Patrouilleur de haute mer <i>commandant Birot</i> .	Complexe.
	Patrouilleur de haute mer <i>commandant Bouan</i> .	Complexe.
	Patrouilleur de haute mer <i>commandant Ducuing</i> .	Complexe.
	Bâtiment de commandement et de ravitaillement <i>Marne</i> .	Complexe.
	Porte-hélicoptères amphibie <i>Dixmude</i> .	Complexe.

Porte-hélicoptères amphibie <i>Mistral</i> .	Complexe.
Porte-hélicoptères amphibie <i>Tonnerre</i> .	Complexe.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Loire</i> équipage A.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Loire</i> équipage B.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Seine</i> équipage A.	Autre.
Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain <i>Seine</i> équipage B.	Autre.
Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Achéron</i> .	Autre.
Bâtiment base des plongeurs démineurs <i>Pluton</i> .	Autre.
Bâtiment de soutien à la plongée <i>Alizé</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Capricorne</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Lyre</i> .	Autre.
Chasseur de mines tripartite <i>Orion</i> .	Autre.
Frégate multimiissions <i>Auvergne</i> .	Complexe.
Frégate multimiissions défense aérienne <i>Alsace</i> .	Complexe.
Frégate multimiissions <i>Provence</i> équipage A.	Complexe.
Frégate multimiissions <i>Provence</i> équipage B.	Complexe.
Frégate multimiissions <i>Languedoc</i> équipage A.	Complexe.
Frégate multimiissions <i>Languedoc</i> équipage B.	Complexe.
Frégate type « La Fayette » <i>Aconit</i> .	Complexe.
Frégate type « La Fayette » <i>Courbet</i> .	Complexe.
Frégate type « La Fayette » <i>Guépratte</i> .	Complexe.
Frégate type « La Fayette » <i>La Fayette</i> .	Complexe.
Frégate type « La Fayette » <i>Surcouf</i> .	Complexe.
Frégate de défense aérienne <i>Chevalier Paul</i> .	Complexe.
Frégate de défense aérienne <i>Forbin</i> .	Complexe.
Patrouilleur côtier de gendarmerie <i>Jonquille</i> .	Autre.
Porte-avions <i>Charles de Gaulle</i> .	Complexe.
Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage bleu.	Complexe.
Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Améthyste</i> équipage rouge.	Complexe.
Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage bleu.	Complexe.
Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Casabianca</i> équipage rouge.	Complexe.
Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage bleu.	Complexe.

	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Émeraude</i> équipage rouge.	Complexe.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage bleu.	Complexe.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Perle</i> équipage rouge.	Complexe.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Rubis</i> équipage rouge.	Complexe.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Suffren</i> équipage bleu.	Complexe.
	Sous-marin nucléaire d'attaque <i>Suffren</i> équipage rouge.	Complexe.
	TLN-EXIA-1.	Complexe.
	TLN-EXIA-2.	Complexe.
TM GSBdD Toulouse-Tarbes-Castres.	Carcassonne.	Autre.
	Montauban.	Autre.
	TLS-EXIA-1.	Complexe.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Maury</i> .	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Tech</i> .	Autre.
TM GSBdD Tours.	Bourges-Avord.	Autre.
	Orléans.	Autre.
	TRS-EXIA-1.	Complexe.
TM GSBdD Ventiseri-Solenzara.	Calvi.	Autre.
	Vedette côtière de surveillance maritime <i>Gravona</i> .	Autre.
	VTI-EXIA-1.	Complexe.
TM groupement de soutien de la base des éléments français au Gabon.	Douala.	Complexe.
TM groupement de soutien de la base des forces françaises des Émirats arabes unis.	Qatar.	Complexe.
	Koweït.	Complexe.